



Majeur sous tutelle et demande logement.

Par **redact conseil**, le **16/04/2014 à 16:48**

J'ai une personne qui est actuellement sous le régime de la tutelle. Actuellement, elle réside dans une maison de retraite dans laquelle elle ne se sent pas vraiment à son aise. Je voudrais savoir si cette personne a la faculté de déposer une demande de logement ou bien doit-elle saisir le juge des tutelles pour demander un changement de résidence. Je vous en remercie à l'avance.

Par **Jibi7**, le **16/04/2014 à 19:10**

Hello

Avant de saisir le juge il faut voir avec le responsable de sa tutelle qui devra chercher ou accepter le changement en ayant vérifié que les revenus et le cout seront compatibles . S'il y a des incidences médicales sur sa situation il peut être utile de rajouter un certificat médical.